

Extraits de l'ouvrage

Notre foi dans ce siècle

par Michel Albert, Jean Boissonnat et Michel Camdessus

AVANT-PROPOS

Conçu dans la lumière de la croissance retrouvée et à l'aube d'un nouveau siècle, ce livre paraît sous les cendres des tours de Manhattan et dans l'obscurité d'une guerre sans visage. Serions-nous pris à contre-pied par l'Histoire ?

Certes, la probabilité existe que les attentats de New York et de Washington, perpétrés au coeur de l'hyperpuissance mondiale qui se croyait si bien protégée, si aseptisée, par son hégémonie technologique, marquent une véritable rupture historique : le monde serait désormais assiégé par la peur obsessionnelle de toutes sortes d'attaques terroristes ; les pays exclus du développement économique s'en écarteraient davantage encore en déchaînant des foules vengeresses...

Toutefois, nous avons vécu trop de crises, trop de guerres, trop de révolutions pour ignorer qu'à l'échelle où nous nous situons, celle du long et du très long terme, on ne doit jamais se contenter d'extrapolations, surtout des plus pessimistes. Nous avons appris, à travers notre existence même, que les malheurs historiques ne sont ni définitifs, ni sans issue. Malgré le choc du 11 septembre et les perturbations qui s'ensuivent, nous ne voyons pas l'avenir du XXI^e siècle plus sombre que le passé du XX^e

C'est même la portée démesurée de ces attaques terroristes qui refonde aujourd'hui l'esprit de notre démarche. Hier, nous risquions d'apparaître comme des utopistes quand nous dénoncions les périls d'une mondialisation sans gouvernance mondiale ou les scandales consécutifs à la drogue en liberté, à l'argent sale intouchable, à des trafics d'êtres ou d'organes humains ; nous nous exposions au scepticisme en plaidant pour notre identité nationale, pour la Fédération européenne et pour l'avenir de ce christianisme libéré des tentations du pouvoir qui porte notre espérance. Mais, depuis le 11 septembre, qui ne voit qu'un ordre mondial minimum est devenu indispensable pour permettre au droit de prévenir le crime et de saisir le terroriste ? Comment ignorer encore que l'inexorable tic-tac de l'horloge démographique désigne la pauvreté et l'injustice du monde comme le « risque systémique ultime » ? Le temps, enfin, n'est-il pas venu pour nous, Occidentaux, de reconnaître que nous avons souvent soutenu, dans le monde islamique, des corruptions inavouables au lieu d'encourager le développement durable ?

C'est le rôle de la politique — au sens noble du mot — de tirer parti des chocs qui bousculent l'Histoire pour y introduire des innovations impensables par temps calme. Il a souvent fallu des révolutions pour faire participer les peuples au choix de leurs dirigeants. Il a fallu la guerre pour généraliser la Sécurité sociale et lancer la construction de l'Europe. On voit déjà qu'il a fallu ces attentats pour qu'on commence à examiner sérieusement les circuits de l'argent sale et à élaborer des procédures pénales internationales appropriées. Sans parler de la nécessité désormais évidente de construire la Fédération européenne.

Une fois de plus, il apparaît qu'une société ne se réforme que sous la pression d'une menace ou d'une contestation. C'est ainsi que le capitalisme a survécu au communisme. C'est peut-être ainsi que la mondialisation « amoralisée » héritée du XX^e siècle se moralisera au XXI^e.

Telle est, du moins, notre foi dans ce siècle.

*

* *

CHAPITRE IV

LE SENS DE L'EUROPE

La question de l'Europe est celle qui nous unit le plus profondément. C'est au point que, si nous avions été divisés sur l'Europe, ce livre n'aurait pu être écrit. L'Europe demeure au centre même de tous nos engagements publics. Sa progressive unification gouverne largement notre perception du futur. Mais pourquoi ?

D'abord parce que nous sommes heureux et fiers d'être des citoyens de l'Union européenne du XXI^e siècle. Chacun d'entre nous se souvient d'avoir entendu, dans son enfance, son père ou son grand-père, rescapé des horreurs de 14-18, injurier les « sales Boches ». A l'époque, le peuple français comme le peuple allemand avaient la haine au ventre. Aujourd'hui, cet état d'affrontement permanent a fait place à la paix. Une sorte de compagnonnage d'évidence a dissous la haine. Or, en aucune région du monde, à aucun moment de l'Histoire, une telle conversion pacificatrice ne s'est produite. Pour nous, qui voyons un signe d'espérance dans tout ce qui dissout la haine, cette *conversion fondatrice* de l'Union européenne est un événement historique fondamental, un phénomène inotif. Nous y trouvons — pourquoi le cacher ? — une source de jubilation sous un coin de ciel bleu, et la confirmation qu'aux moments où l'Histoire bascule seule l'audace de l'utopie est raisonnable. Elle devient même un devoir.

Ensuite parce que nous sommes convaincus qu'après l'effondrement du communisme il faut en face des États-Unis, dernière superpuissance, un contrepois amical mais à leur taille. C'est seulement à cette condition que pourra s'élaborer une gouvernance mondiale acceptée par tous. Cette gouvernance, en effet, ne doit pas être dominée par une seule nation, fût-elle démocratique : ce serait trop lourd pour elle, ce serait dangereux pour le monde. L'édification d'une Europe intégrée, y compris dans ses dimensions diplomatique et militaire, est donc une urgence.

Oh, bien sûr, nous savons nous aussi tout le mal qu'on dit de « Bruxelles », et toutes les confusions qui entourent ce « bouc émissaire » par excellence. Cette diabolisation est un piège où nous ne nous laissons pas prendre. En l'évitant, nous discernons avec clarté la deuxième grande raison de notre adhésion à l'Europe. Nous sommes en face d'un dilemme : il se définit en peu de mots : ou bien, sous prétexte de sauvegarder des bribes de souveraineté nationale, nous laisserons les institutions de l'Europe s'engourdir dans l'impuissance, ce qui nous soumettrait fatalement à ce que nous appelons « l'économie antisociale de marché » ; ou bien nous construirons une véritable fédération européenne pour mieux défendre et refonder cette économie sociale de marché qui incarne le véritable « modèle » européen (même si celui-ci doit évidemment évoluer) ; une économie sociale de marché qui est menacée, aujourd'hui, à la fois par la faiblesse et par l'élargissement de l'Union.

Telle est l'alternative. C'est une question capitale et passionnante. Elle met en jeu quantité de choses : l'avenir des protections sociales et des relations du travail ; l'ampleur des inégalités et la cohésion de nos sociétés ; l'humanisation de la croissance ou l'extension des exclusions, etc. L'unification de l'Europe a cinquante ans. Dans cinquante années, vers le milieu du siècle, elle pourrait bien être devenue un grand laboratoire de l'avenir. A l'inverse, elle pourrait ne plus être qu'un patchwork de vieilles nations, querelleuses et déclinantes. Tout se jouera dans les deux décennies à venir. Il s'agit de savoir si nous serons capables de mener en synergie l'élargissement de l'Union à vingt nouveaux membres et, d'autre part, la construction d'une fédération pour éviter que l'Europe aux frontières incertaines ne se dissolve dans son élargissement.

Althusius, Montesquieu et Proudhon

Pour affronter ce dilemme et garder vivant ce grand projet, il faut avoir sans cesse à l'esprit ce qui, au-delà du refus de la guerre, nourrit et justifie depuis l'origine l'aventure européenne. A nos yeux, il existe *cinq grands principes fondateurs* que les péripéties institutionnelles ou les chamailleries de circonstances ne devraient jamais faire oublier. Ce sont les cinq « moteurs » de notre engagement, les cinq arguments de base qui fondent notre foi européenne. On peut les énumérer ainsi :

- une certaine idée du fédéralisme

- une pratique diplomatique qui reconnaît que l'intérêt supérieur des nations passe par la renonciation à leur « égoïsme sacré » et à leurs intérêts immédiats, dans ce qu'on a appelé l'anthropologie du don ;
- le choix de la volonté agissante contre toute idée de fatalité
- un refus des logiques de puissance inspirant une imagination institutionnelle qui fait place aux petits ;
- l'exemplarité de la construction européenne.

Ces cinq principes engagent, plus qu'il n'y paraît, une vision de l'Europe cohérente et exigeante.

Prenons le cas du premier principe, le fédéralisme. L'utopie fédérale ne vise pas seulement une logique constitutionnelle, ni le choix d'une procédure. C'est bien plus que cela. C'est un choix politique, qui entend organiser les rapports entre le pouvoir et la personne humaine, de sorte que la liberté et la dignité de cette dernière soient continûment respectées. Entendue ainsi, la pensée fédéraliste trouve son origine chez des auteurs comme le calviniste allemand Johannes Althusius, au XVI^e siècle, ou encore, au XIX^e siècle, chez le Français Joseph Proudhon, auteur notamment d'un livre fameux, *Le Principe fédératif*. Ces deux auteurs auront inspiré de nombreux militants et responsables dans le monde entier.

Il est vrai qu'Althusius, reformulant le principe de subsidiarité de saint Thomas d'Aquin, annonce, avec quatre siècles d'avance, le personnalisme d'Emmanuel Mounier. De quoi s'agit-il ?

S'inspirant des expériences fédérales — helvétique et néerlandaise — de son époque, Althusius conçoit le fédéralisme comme un moyen permettant de conjuguer l'autonomie de la personne et le « bien commun » de la communauté à laquelle chaque individu appartient. Cette articulation et cette subsidiarité doivent revêtir des formes diverses, évolutives, excluant toute rigidité institutionnelle. Au XVIII^e siècle, c'est Montesquieu qui théoriserait ce système avec le plus de clarté, dans son article de l'*Encyclopédie* consacré à la « République fédérative ». Au cœur de cette pensée, il y a l'idée selon laquelle les institutions existent pour la personne et non l'inverse. Tout pouvoir, ajoute-t-il, est abusif par nature, ou du moins par inclination. Fédéraliser ce dernier, c'est donc prendre acte de la méfiance naturelle qu'il inspire, c'est le diviser pour limiter le risque d'abus.

Au siècle suivant, Joseph Proudhon approfondira cette analyse avec une clairvoyance qui eût mérité d'être mieux reconnue. Pour lui, l'objectif philosophique du fédéralisme est d'équilibrer le couple individu-société, à la manière du couple homme-femme, pour le rendre fécond. Cet équilibre est nécessairement fragile, instable, évolutif et donc dynamique. Proudhon se méfiait des grands systèmes de pensée qui prétendaient abolir les conflits et fonder on ne sait quelle harmonie universelle. Il y voyait un risque de totalitarisme et c'est peu de dire que le XX^e siècle lui donnera raison. En réalité, comme le notera plus tard le philosophe Vladimir Jankélévitch dans son *Traité des vertus*¹, la démocratie, ce n'est pas le consensus, mais au contraire l'art de gérer les désaccords de manière civilisée.

C'est parce qu'elle reconnaît l'éminente dignité de la personne, parce qu'elle reconnaît autrui comme interlocuteur légitime, que la pensée fédéraliste préfère les compromis instables aux cohésions artificielles. On trouve logiquement dans la pensée de Proudhon tous les germes des systèmes et procédures destinés à préserver justement l'autonomie de la personne : le contrat, l'autogestion, la séparation des pouvoirs, le social-libéralisme, etc. A ce titre, il est le précurseur des mécanismes et utopies modernes qui poussent à la fois à résister à l'État qui entend tout régenter, et au capitalisme prêt à tout soumettre à la loi du profit. « Le XX^e siècle, annonçait-il, ouvrira l'ère des fédérations, ou l'humanité recommencera un purgatoire de mille ans². »

Le deuxième fondement du projet européen, à coup sûr, c'est une disposition à la générosité bien comprise. Une générosité non point perçue comme une simple injonction morale, mais comme un renversement assumé des priorités morales, sociales et politiques. C'est là une transformation profonde du système de valeurs. Il s'agit d'échapper, en matière institutionnelle, à la logique de l'intérêt qui prévaut dans l'économie et dans la diplomatie traditionnelles pour reconnaître toute l'importance du « don », que les anthropologues, à la suite de Marcel Mauss, ont mis depuis longtemps en évidence (le fameux *Essai sur le don*, de

¹ In *Œuvres philosophiques*, Flammarion, coll. « Mille et une pages », 1998.

² Joseph Proudhon, *Le Principe fédératif*, Brin, pp. 155 et 156.

Mauss, date de 1925). Dans cette analyse, renoncer au pur calcul marchand, accepter de donner, de recevoir et de rendre, c'est tisser un lien social d'un autre ordre. Nous le voyons bien dans notre vie quotidienne. Le fait de donner et recevoir nous enserre dans un réseau complexe de créances et de dettes indéfiniment reconduites. Ce sont ces dettes et ces créances implicites et non conflictuelles qui président aux relations familiales ou associatives. Ce sont elles qui définissent, en somme, ce qu'Ivan Illich appelait la *convivialité*.

Au fond, nous sommes quotidiennement gouvernés par une infinité de mécanismes hybrides qui procèdent tout à la fois de la gratuité et du calcul. Il y a là comme une *transaction* subtile et durablement efficace. Cette part de gratuité dans nos relations à autrui est fondamentale, alors même qu'elle est la grande oubliée des analyses contemporaines. Il est urgent de la réévaluer. A la logique du prendre-refuser-garder, elle oppose celle du donner-recevoir-rendre³. Or, toute proportion gardée, le projet européen s'*inscrit globalement dans cette logique du don intelligent*.

Donner pour recevoir et pour rendre, c'est renoncer volontairement à une part de sa souveraineté — ou de son intérêt étroit — dans l'attente d'un « bénéfice » commun ; c'est inverser les priorités et renoncer aux réflexes ancestraux de la « dispute ». « Cela suppose, comme le souligne Jean-Baptiste de Foucauld, de revisiter et de corriger notre système de valeurs. » Toute l'inspiration réconciliatrice du projet européen est là, dans cette priorité inhabituelle accordée au « don anthropologique ». Le sens de l'Europe, c'est : « Donnez et vous recevrez. » De ce point de vue, la pensée des « pères fondateurs » que furent Robert Schuman, Alcide de Gasperi, Konrad Adenauer et Jean Monnet est peut-être aussi révolutionnaire que celle de Copernic ou d'Einstein.

URV n° 1 : pour une écotaxe européenne

Promouvoir et défendre le concept de « développement durable », c'est *s'engager devant les générations futures*. Il s'agit de respecter suffisamment la nature pour que nos enfants puissent, demain, profiter de ses bienfaits. Cet engagement constitue un progrès remarquable de la conscience morale. L'écologie, en somme, est un des nouveaux noms de la morale collective. L'Europe a le devoir — et les moyens — d'être en première ligne à ce propos.

Parmi les exigences de la conscience écologique, il y a le contrôle des gaz effet de serre. Si le monde entier avait le niveau de vie des pays occidentaux et consommait autant d'énergie, nous mourrions tous d'asphyxie. C'est donc un terrible problème mondial, et nul ne peut espérer le résoudre en comptant sur les seuls mécanismes du marché. La grande urgence est de créer, à côté de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), instance économique mondiale disposant d'un système cohérent d'arbitrage et de sanctions, une Autorité mondiale de l'environnement (AME) dotée de pouvoirs analogues.

C'est dans cette optique que cent quatre-vingts pays étaient parvenus, en 1997, avec le Protocole de Kyoto, à fixer un objectif mondial de réduction des émissions de dioxyde de carbone de 5 % entre 1990 et 2010, alors qu'elles augmenteront de 30 % si on ne fait rien. Hélas, dès le début de son mandat, le président américain Georges W. Bush a — scandaleusement — refusé de donner suite aux engagements de son prédécesseur, alors même que les États-Unis sont le premier pays pollueur du monde. Sur ce terrain la vocation de l'Europe lui impose de jouer un rôle de pionnier. Elle, qui connaît une densité d'habitants et une pollution records au kilomètre carré, doit donner l'exemple d'un équilibre harmonieux entre les mécanismes du marché (sources de pollution) et les régulations internationales. Depuis le début des années 90, la Commission a pris des initiatives importantes et fait adopter de nombreuses directives écologiques. Mais les décisions essentielles ne peuvent être prises qu'à l'unanimité, et certains pays refusent la taxation des produits énergétiques ou des émissions de gaz à effet de serre.

Il est donc urgent de créer une *coopération renforcée*, qui permettrait à au moins huit États membres, s'ils sont d'accord, de prendre des décisions en matière d'écologie. La première décision devrait être l'adoption d'une taxe européenne qui pourrait revêtir différentes formes, dont celle d'une « TVA écologique » portant sur la

³ Nous reprenons ici les réflexions judicieuses de Jean-Baptiste de Foucauld dans la revue *Convictions*.

consommation finale d'énergie. Ce serait une taxe à double dividende si les montants ainsi prélevés étaient intégralement compensés par une diminution des taxes sur le travail, ou alloués à l'aide au développement.

Qu'on se souvienne de l'état d'esprit qui inspira les premières avancées communautaires. Chacun des pays pionniers renonçait à ses préjugés et à ses prétentions pour se mettre au service d'un bien public qui dépassait son propre pays. Pour prendre la mesure de cette conversion (au sens quasi religieux du terme) on peut se référer à l'exemple encore si actuel du chancelier Kohl, qui voulait une Allemagne modeste dans une Europe forte, refusant après la réunification allemande le retour de son pays aux tentations hégémoniques. « Aidez-nous à construire au-dessus de l'Allemagne un toit européen solide, disait-il, et vos craintes concernant la puissance de l'Allemagne s'éloigneront. » Dans son origine même, le projet européen participait donc d'une audace dans la générosité à la fois inhabituelle et exemplaire. En 1950, répétons-le, l'Allemagne était encore à genoux. La France a fait alors un geste inouï dans l'histoire des relations internationales : elle lui a tendu la main. Ce fut la naissance de l'Europe. Avec des hauts et des bas, l'esprit de ce matin de l'Europe a continué d'inspirer la logique communautaire. Le comportement d'Helmut Kohl après la réunification procédait de cette inspiration originelle. Au geste historique de la France — le « don » réconciliateur —, il répondait en « rendant » la pareille. Au lieu d'exploiter sa propre prépondérance en essayant de promouvoir une Europe allemande, l'Allemagne, par un comportement en quelque sorte symétrique de celui de la France en 1950, confirma à deux reprises qu'elle préférait s'engager plus avant dans la construction européenne : non pas une Europe allemande, mais une Allemagne européenne.

Depuis que le fanal de la construction européenne s'est allumé, la preuve a été faite, et pendant cinquante ans, que des États ennemis héréditaires pouvaient être capables de changer ensemble le cours de l'Histoire à partir du moment où chacun, renonçant à ses tentations de dominer l'autre, de le manipuler ou de le tromper, prend au contraire le risque de lui faire confiance et accepte de sceller cette confiance réciproque dans des institutions communes, c'est-à-dire supranationales. René Rémond en tire, avec raison, une leçon stimulante. « Il n'est pas excessif de dire aujourd'hui, écrit-il, avec un recul d'un demi-siècle, que la Déclaration Schuman [sur l'Europe] inspirée par Jean Monnet a marqué le début d'une ère nouvelle dans l'histoire des rapports entre les peuples. [...] Initiative sans précédent que de renoncer ainsi, sans y être contraint, à la souveraineté sur ses propres ressources pour lesquelles on se faisait la guerre et d'en partager la disposition avec l'ennemi d'hier⁴. »

Le moment est venu de nous souvenir que le signe « + » de l'Europe, c'est une confiance faite à autrui, une démarche comportant quelques grains d'altruisme. Naturellement, il n'est pas nécessaire d'être chrétien pour voir les choses ainsi, mais il nous semble bien difficile, pour un chrétien pleinement conscient de cette inspiration, de ne pas la faire sienne. L'avenir nous dira peut-être que l'œuvre européenne inspirée par Jean Monnet, en parallèle aux efforts généreux de l'Amérique du plan Marshall, aura marqué le passage de la préhistoire à l'histoire humanisée des relations internationales.

Un laboratoire pour le monde?

Le troisième principe, dans notre esprit, s'inscrit dans la suite logique de ce « don intelligent ». Puisqu'il s'agit de réviser tout un système de valeurs en refusant la logique *naturelle* de la dispute, cela implique une volonté agissante et durable. Mieux encore, c'est à un formidable volontarisme historique qu'il faudra donner la priorité ; volontarisme sans faiblesse et imagination permanente. Le projet européen, c'est un refus explicite des logiques « naturelles » de l'histoire humaine : qu'il s'agisse de la défense du pré carré national, du réalisme calculateur, de la prévalence des rapports de force, de la loi du plus fort, etc. On perçoit, dans toute l'aventure communautaire, une envie de récuser ces prétendues fatalités historiques en faisant toute sa place à la volonté « constructive » des hommes. Et de fait, répétons-le, c'est la première fois dans l'Histoire que tant de nations s'engagent ainsi dans un processus d'union volontaire et bâtissent un cadre institutionnel jamais connu jusqu'alors, pur produit de la volonté collective. Et de l'imagination.

⁴ René Rémond, *Regard sur le siècle*, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques, 2000.

Le volontarisme serait sans effet s'il n'était mis au service d'une inventivité particulière, d'une imagination décomplexée, notamment sur le plan des institutions. La construction européenne, c'est un fait, ne ressemble à aucune réalité existante. C'est une réalisation *sui generis*, un « objet » historique d'un genre nouveau. Fédéraliste sans qu'il s'agisse d'une fédération ordinaire, dépassant les nations mais sans renier ces dernières, redistribuant les différents échelons de souveraineté en fonction du principe de subsidiarité, la construction européenne constitue un ensemble atypique dont la caractéristique est qu'il n'est jamais figé mais, au contraire, en état d'élaboration et de *transaction* perpétuelle. C'est cette inventivité institutionnelle qui a permis de mettre en œuvre le quatrième principe fondateur du projet européen : la place faite aux « petits » États. Comme le dit Vaclav Havel « L'Union européenne constitue la première tentative d'organisation du continent sur la base de l'égalité, du respect de l'identité de l'autre. »

Dès l'origine, ce fut l'une des caractéristiques de l'Europe selon Jean Monnet. Les États les plus modestes par leur taille (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas) devaient bénéficier d'une pleine reconnaissance et d'un respect scrupuleux, quelle que soit la pondération des voix et des attributions au prorata de la population, quel que soit le rôle d'entraînement joué par les « grands » — notamment la France et l'Allemagne. D'où ce cadre institutionnel très particulier, fondé sur un judicieux équilibre des pouvoirs ; un cadre dont la structure est en forme de triangle. Les trois côtés du triangle sont les suivants : d'abord le Conseil des ministres, composé des représentants des gouvernements, qui constitue l'organe de décision ou de codécision ; ensuite l'instance de proposition et d'exécution qu'est la Commission européenne, une Commission nommée par les gouvernements mais indépendante d'eux et soumise au contrôle du Parlement ; enfin ledit Parlement, qui est élu au suffrage universel direct par les peuples et qui participe, avec le Conseil des ministres, à l'élaboration de la plupart des décisions (ou codécisions).

On n'entrera pas plus avant dans le détail de ces règles institutionnelles qui permettent de faire toute leur place aux « petits ». Souvenons-nous toutefois qu'en retour plusieurs de ces « petits » États ont joué un rôle d'entraînement et de vigilance dans l'aventure européenne. Depuis le début, à l'époque du Belge Paul-Henri Spaak, ou du Luxembourgeois Werner, ils ont été les plus ardents militants de l'Europe.

Reste le cinquième principe fondateur, celui qu'on pourrait appeler — avec toutes les précautions qui s'imposent — l'exemplarité de la construction européenne. Il serait abusif et même outrecuidant de parler de « modèle ». En matière politique ou économique, le concept de « modèle » est d'ailleurs illusoire. Nous lui préférons celui de laboratoire. Rappeler que l'Europe, si elle va de l'avant, pourrait constituer un précieux laboratoire pour le monde n'est pas une rodomontade. Dès sa naissance, la construction européenne présentait une dimension d'exemplarité. Chacun de ses pionniers renonçait à ses préjugés et à ses prétentions pour se mettre au service d'un bien public qui dépassait son propre pays.

URV n° 2 : pour un retour au nucléaire civil

Si elle doit être pionnière en matière d'écologie, l'Europe doit avoir le courage de reconsidérer la question du nucléaire, et plus généralement celle de l'énergie. Selon le rapport Charpin de juillet 2000 (dans son hypothèse « haute »), la consommation totale d'énergie en France devrait s'élever à 325 millions de tonnes d'équivalent pétrole en 2050 contre 210 millions en 1998. Globalement, la consommation mondiale d'énergie pourrait tripler dans la première moitié du XX^e siècle.

Le recours à l'énergie nucléaire demeure donc incontournable, comme l'illustre l'évolution en cours aux États-Unis où l'on envisage de reprendre la construction de centrales nucléaires. La même évolution se dessinera en Europe et nous devons y faire face. Or, si l'option nucléaire ne pose aucun problème de ressources en minerais, de coûts ou d'émissions de gaz, elle bute sur la question du stockage des déchets.

Nul ne conteste que ces déchets peuvent être dangereux. La France en produit aujourd'hui soixante mille tonnes par an, soit un kilo par habitant. Même si 90 % de ces déchets n'ont pas une radioactivité très élevée, il en reste cent

grammes par habitant qui auront une forte radioactivité pendant une période longue. Pour l'instant, il y a deux solutions possibles. L'une, chimique, revient à améliorer la combustion des minerais et le retraitement des déchets. L'autre, physique, consiste à établir des barrières contre les rayonnements : vitrification, conteneurs étanches, ouvrages de stockage dans des sites stables, homogènes et à l'abri des séismes, de l'érosion et de l'eau.

Les réacteurs de la nouvelle génération devraient permettre de réduire encore le volume des déchets. Autrement dit, plus on avance dans la technologie nucléaire, mieux on résout le problème des déchets. Le plus dangereux serait de nier le problème. Il faut au contraire l'exposer largement et le soumettre à la critique en n'oubliant pas ses retombées positives majeures : la réduction massive des émissions de gaz à effet de serre et la possibilité de « mondialiser » réellement le développement économique et social. Car les sources d'énergie non polluantes (le vent, le soleil, la biomasse) ne peuvent pas être à la mesure d'une humanité qui n'acceptera pas indéfiniment que 20 % de la population consomme 80 % de l'énergie.

Certes, l'Allemagne a pris la décision de renoncer, dans les trente ans qui viennent, à l'utilisation de l'énergie nucléaire. Cela ne confère que plus de gravité et d'importance aux options — à notre avis différentes — que la France peut être amenée à prendre.

Exemplarité ? Sur un plan politique et social, en effet, l'Europe peut espérer incarner un équilibre harmonieux et civilisé entre les deux autres modèles de développement que sont l'Amérique du Nord d'un côté, le monde asiatique de l'autre. Les États-Unis représentent la démocratie alliée à l'économie de marché, mais au détriment de la cohésion sociale telle que nous la concevons. A l'inverse, l'Asie, c'est la cohésion sociale et l'économie de marché, mais souvent avec des institutions démocratiques fragiles. L'Europe voudrait *concilier les trois exigences*, c'est-à-dire, la cohésion sociale, l'économie de marché et la démocratie. Ce projet européen, alchimie singulière qui allie le développement économique et le progrès social, est sans doute menacé par les déficiences actuelles de la construction européenne. Mais tout porte à croire qu'il sera revivifié par le passage à l'union politique. Alors il sera l'équivalent, en effet, d'un utile laboratoire à usage du monde.

S'il est présenté comme nous le concevons, le projet européen revient pour l'essentiel à construire l'Europe *comme une contribution irremplaçable à un nouvel ordre mondial fondé sur le respect des droits de l'homme et une solidarité croissante entre les nations*. Pour parler de façon plus concrète, trois missions essentielles s'imposent à l'Europe. La première consiste à maintenir, moderniser et diffuser son modèle de protection sociale. La seconde à faire la même chose pour des services publics d'éducation, de santé et de communication. La troisième à promouvoir ses propres règles de fonctionnement dans la perspective d'une véritable gouvernance mondiale. Déjà, pour Jean Monnet, l'Europe devait être un pas vers l'organisation du monde de demain.

Identité et volonté

A nos yeux, l'Europe est d'abord un pari d'indépendance, en ce sens que celle-ci est l'application d'une volonté à une identité. C'est ce pari qui explique à la fois le souci de tourner le dos à l'interminable « guerre civile » du passé et celui de bâtir son propre modèle de société. Faute d'une identité, l'indépendance n'est qu'une bravade. Elle reste une posture artificielle. Peut-il être fondamentalement indépendant celui qui ne sait ni ne peut préserver sa différence, afficher un visage ? Bien sûr que non ! L'insistance mise aujourd'hui par les pays de l'Union européenne sur leurs valeurs communes, le sens même de la Charte des droits fondamentaux adoptée en 2001, tout cela montre si besoin en était l'importance capitale d'une *identité européenne*.

URV n° 3 : pour une politique de sécurité

Peut-on dire que, pour l'Europe, la guerre disparaît peu à peu de l'horizon de l'humanité ? Rien n'autorise une telle affirmation. Simplement les guerres changent de nature. Elles sont de moins en moins le fait d'États puissants désireux d'étendre leur emprise. Elles deviennent de plus en plus le fait d'États faibles, donc instables, et de groupes extrémistes. L'Europe en voie d'unification ne peut pas s'installer dans une posture de neutralité désarmée. Voudrait-elle devenir la Suisse du monde nouveau (c'est peut-être son rêve secret) qu'elle ne le pourrait pas. Elle a trop d'intérêts à défendre dans le monde, trop de foyers d'incendie à ses portes. Voilà donc l'Europe contrainte de se doter d'une diplomatie et de se forger une armée. Il a fallu trente ans pour faire la monnaie unique. Notre défi est d'aboutir à une diplomatie et à des forces d'intervention communes dans des délais plus brefs.

Certes, les premiers signes d'actions communes en matière de diplomatie et de sécurité sont devenus tangibles. Mais tout cela reste hétérogène.

Au demeurant, n'ayant plus — ou pas encore — d'ennemis à leurs frontières, les pays européens vont devoir traiter les problèmes de leur sécurité sous deux formes : l'intervention extérieure, pour défendre leurs intérêts et gérer la pacification à leurs portes ; l'action intérieure, où l'insécurité se nourrit de la coexistence des cultures et des religions sur un même territoire. Mais en matière de justice, de police et de prison (les trois instruments de la sécurité intérieure), chaque nation conservera les caractéristiques liées à son histoire. Toutefois, la sécurité intérieure trouve ses fondements en amont : dans les familles, les Églises, les associations, les écoles, à la télévision, partout où se forment et se déforment les esprits, où se rodent les comportements.

C'est ici que le discours politique paraît encore indigent. Il ne sait pas produire une pédagogie de la responsabilité par crainte de paraître « ringard ». Il ne sait plus parler de la famille, de la religion, de l'éducation.

Les vieux clichés sont contre-productifs. Les nouveaux repères tardent à apparaître. Il faut les faire naître.

Premier acte : ne pas émasculer le projet de mandat d'amener européen.

Or il se trouve qu'en janvier 1999 l'Europe s'est donnée, avec l'euro, *une identité concrète et repérable*. Elle possède désormais un signe fort, un symbole, une réalité commune. C'est la première fois dans l'Histoire que plusieurs pays indépendants décident volontairement et démocratiquement de transférer à une institution unique, parfaitement fédérale, leur prérogative régaliennne de battre monnaie. Certes, ils l'ont fait dans leur propre intérêt bien compris mais, plus encore, chacun s'est élevé au-dessus de ses propres limites pour réaliser l'utopie d'une union telle que tous les citoyens utilisent quotidiennement les mêmes billets et les mêmes pièces en euro, à Berlin et à Paris, à Lisbonne et à Helsinki.

L'importance de l'événement ne tient pas seulement à la victoire qu'il représente au terme d'une longue route, ni même à l'efficacité immédiate qu'on est en droit d'en attendre sur le chapitre de l'intégration. L'effet d'accélération sera indéniable. Mais là n'est peut-être pas l'essentiel. Pour ce qui concerne l'identité européenne, la portée symbolique de l'euro est encore plus considérable. Une logique immémoriale se trouve inversée : celle qui voulait qu'une monnaie fût nécessairement le reflet d'une identité préexistante. Dans le cas présent, c'est le contraire. L'euro aidera à l'accomplissement, à l'affirmation d'une identité qui n'existe pas encore. Il participe bel et bien de ce *volontarisme* fondateur que nous évoquions plus haut, récusant toute idée de fatalité historique.

Le système européen de banques centrales (SEBC), qui fonde le gouvernement monétaire de la zone euro, est constitué par l'articulation du réseau des banques centrales nationales (BCN) et de la Banque centrale européenne (BCE) siégeant à Francfort. La BCE est dirigée par le Conseil des gouverneurs, composé de dix-huit membres, dont les douze gouverneurs des BCN des pays membres de la zone euro. Elle dispose de tous les pouvoirs pour prendre seule, en toute indépendance, les décisions de politique monétaire qui sont appliquées automatiquement et uniformément par l'ensemble des BCN. Le principe fondateur de cette organisation est si purement fédéral que, le jour où l'Union européenne accèderait à un statut de fédération politique, il n'y aurait pratiquement rien à y changer. Du même coup,

« l'union monétaire instaure une communauté de solidarité irréversible. Les monnaies nationales se transforment en euros. L'abandon des devises nationales et la création ainsi que la gestion d'une monnaie européenne unique exigent, en effet, que l'on agisse davantage en conformité avec des buts définis en commun. Toute mesure nationale d'importance prise à l'encontre de ces principes fondamentaux serait considérée, à juste titre, comme une entrave à la réussite du projet dans son ensemble⁵ ».

L'expérience de l'euro montre bien que seules des institutions renforcées peuvent doter l'Europe d'une volonté faite de laquelle elle s'étiolera, se diluera, livrée à tous les vents de la globalisation — y compris ceux du crime —, et incapable d'assurer sa propre défense.

Il existe au fond deux approches de la construction européenne : l'une fonctionnaliste, l'autre idéaliste (ou volontariste). La première part du constat évident qu'il existe aujourd'hui quantité de problèmes qui ne peuvent plus être résolus au seul niveau national : l'écologie, la délinquance, l'immigration, etc. Comme le disait fort bien Daniel Bell : « Décidément, les États sont trop grands pour les petits problèmes et trop petits pour les grands problèmes. » Construire l'Europe d'un point de vue fonctionnaliste, c'est donc se donner les moyens de mieux dominer ces grands problèmes, et dans un cadre plus vaste. C'est une conception défensive et pragmatique de l'Europe.

URV n° 4 : pour une fédération de l'Europe

L'Europe en voie d'unification ne peut pas s'installer dans une posture de neutralité désarmée. La voilà contrainte de se doter d'une diplomatie et de se forger une armée, car l'une n'a aucun sens sans l'autre. Or, si l'on pouvait imaginer — et créer effectivement — une monnaie sans État, la diplomatie et la sécurité, elles, ne peuvent s'appuyer que sur l'État. La prochaine étape de la construction européenne est donc clairement indiquée : l'Union devra se doter d'un gouvernement démocratique dans sa désignation, efficace dans son action et reconnu dans le monde.

Ici se situe le carrefour stratégique. Avec l'élargissement, en effet, la construction européenne se dédouble entre une Europe de la géographie, qui regroupera deux douzaines de pays ; et une Europe de la politique, qui se limitera à un plus petit nombre. Comment gérer ce dédoublement sans nourrir l'amertume de ceux qui n'appartiendront pas au cercle restreint, ni frapper d'impuissance ce cercle lui-même ? Seule une volonté commune de la France et de l'Allemagne pourra surmonter ces contradictions et permettre d'avancer sur la voie d'un fédéralisme original.

Une perspective possible consisterait à faire de la Commission un exécutif resserré, dépositaire de la volonté commune, qui resterait limité aux pouvoirs actuels de proposition et d'exécution. La présidence de cette Commission pourrait prendre la forme d'un triumvirat, afin que les grandes familles constitutives de l'Europe actuelle s'y retrouvent (la famille méditerranéenne et la famille nordique, la famille des grandes nations et celle des petites, etc.). Le pouvoir de décision continuerait d'être exercé par une entité issue des gouvernements, par exemple le Conseil européen (échelon des chefs d'État et de gouvernement), dotée d'une présidence durable (plus de six mois).

L'actuel Conseil des ministres deviendrait le Sénat des États, tandis que l'Assemblée resterait élue directement par le peuple, mais dans des conditions plus démocratiques qu'aujourd'hui. La Commission serait responsable devant ce Parlement. Cette architecture institutionnelle se dédoublerait en fonction des champs d'action, car tous les pays membres ne seraient pas obligatoirement engagés dans tous les domaines. La Commission resserrée, elle, serait compétente en tous domaines (pas seulement l'économie), sans disposer de nouveaux pouvoirs de décision en aucun. Nous aurions ainsi une structure souple, évolutive et efficace.

L'autre approche — à laquelle nous adhérons sans exclure la première — est plus exigeante. Elle requiert un projet. L'Europe ne se réduit plus alors à une association de

⁵ Déclaration des évêques de la Commission des épiscopats de la Communauté européenne, deux ans après l'introduction de l'euro (janvier 2001).

peuples conjuguant leurs efforts pour résoudre des problèmes grands ou petits. Elle devient un dessein collectif. Une vision du monde. Une volonté de faire vivre et de défendre devant l'Histoire des valeurs partagées. Seule cette approche, que nous tenons trop facilement pour acquise, est capable de mobiliser les peuples du vieux continent. Seul cet idéal permet de tenir le cap quand une crise survient; il est l'antidote aux poussées de langueur ou de doutes qui périodiquement entravent nos projets.

Comment la définir ? Nous avons cherché à en exprimer l'essentiel dans un manifeste franco-allemand pour une conscience européenne, rédigé avec nos amis du Comité central des catholiques allemands et publié en mai 2000⁶. Nous y affirmons que notre idéal commun — notre projet — repose sur un socle de valeurs :

- la liberté et la subsidiarité ;
- la responsabilité et la solidarité ;
- la tolérance et le pluralisme.

Nous affirmons, conformément à nos traditions catholiques et humanistes, que « l'épanouissement de la personne s'accomplit dans une relation complète avec autrui, faite de responsabilités et de don. Il en découle, pour la société tout entière, que la paix ne peut être véritable sans justice sociale... » Nous soulignons l'importance de quatre conditions pratiques immédiates pour établir une tension féconde entre l'économie et le social :

- la place accordée aux communautés, groupes et individus les plus pauvres dans nos sociétés ;
- la qualité du dialogue social qu'il nous faut renforcer au niveau européen ;
- l'approfondissement des règles de concurrence pour éviter une concurrence déloyale qui accroît les inégalités et favorise les revenus financiers au détriment de l'emploi de la main-d'œuvre moins qualifiée ;
- la poursuite de la reconnaissance de droits sociaux, dont la contrepartie doit incomber non seulement aux différentes collectivités publiques, mais aussi à la responsabilité directe des citoyens.

Notre Europe doit se donner en outre les moyens politiques de ses responsabilités internationales au service de la paix et de la justice ; elle doit agir résolument pour :

- approfondir le droit des peuples et construire l'ordre international qui l'organise. Cela nous oblige à « construire ensemble une véritable politique étrangère et de sécurité commune »... L'Europe doit devenir acteur et non spectateur de son propre destin ;
- ne pas renoncer à lutter contre le sous-développement, mais au contraire améliorer l'efficacité de notre aide en parlant d'une seule voix dans les enceintes mondiales compétentes, et en agissant pour la maîtrise de la globalisation et la réforme de la gouvernance mondiale.

Ce texte est conçu non comme un aboutissement, mais comme un point de départ. Déjà l'actualité nous suggère les lignes de force selon lesquelles il nous faudra œuvrer pour continuer à approfondir notre projet pour l'Europe.

Il s'agira de mettre en commun notre vigilance sur toutes les questions concernant l'homme et sa vie, face au prodigieux développement de la biologie et de la médecine.

Il s'agira de continuer à œuvrer à la promotion de l'homme par l'amélioration de l'éducation et l'enrichissement mutuel de nos cultures.

Il s'agira de nous préparer ensemble aux défis des migrations et de la rencontre de cultures en développant notre connaissance et notre respect des valeurs que les migrants apportent avec eux.

Il nous faudra enfin, dans un monde où nous serons les citoyens d'un ensemble politique majeur, nous doter d'une nouvelle culture politique. Non plus celle des puissances moyennes, cherchant à se hisser dans la cour des grands, non pas celle du nouveau Grand, soucieux de montrer qu'il partage un condominium du monde avec les États-Unis, mais celle d'une communauté de peuples qui auront appris de l'Histoire qu'ils doivent, avec tous les autres, porter les destins du monde.

⁶ Ce texte est disponible aux Semaines sociales de France, 3-5, rue Bayard, 75008 Paris ; site : www.ssf-fr.org



POUR CONCLURE

Les lecteurs auront compris que les auteurs de ce livre sont obsédés par la place de Dieu dans la société. Ils récusent à la fois la prétention de la religion à régenter la vie sociale, et l'indifférence de la société à l'égard du fait religieux. Position passablement inconfortable dans un siècle où la laïcité de l'État est devenue un dogme en Occident, tandis qu'en Orient se lèvent des hommes convaincus d'avoir à sacrifier leur vie — et qui le font réellement, comme les kamikazes sur les tours de Manhattan — pour punir ce même Occident de bafouer les lois de Dieu.

Certes il est juste de dénoncer dans ces combats confus une instrumentalisation du fait religieux. Ce ne serait pas le « vrai » islam qui aurait convaincu ces hommes d'aller à la mort. Il n'empêche que la religion fait irruption dans la vie sociale à une date et en des lieux où on ne l'attendait plus. Hitler se contentait de la race et Staline de la classe pour justifier des ambitions « rédemptrices ». Leur paganisme n'avait rien à envier à celui du capitalisme dont ils dénonçaient — l'un et l'autre — les méfaits. C'étaient deux matérialismes qui en récusaient un troisième.

Celui-ci est venu à bout de ses adversaires par un surcroît de technicité et d'efficacité, adossé à une profonde adhésion des peuples soucieux de défendre leurs droits et leurs libertés.

Aujourd'hui, c'est au nom du religieux que l'on condamne pêle-mêle les excès du matérialisme contre le capitalisme et le matérialisme. Il n'empêche qu'il existe des racines communes aux deux discours, alors que l'un (celui des islamistes) soupçonne volontiers l'autre (le chrétien) de n'être que la parure factice du mal inacceptable.

Tocqueville voyait dans la société américaine la réalisation d'un équilibre rare entre la liberté et la religion, si souvent antagonistes dans l'histoire de la vieille Europe. Il écrit : « Si l'homme a perdu la foi, qu'il serve. S'il est libre qu'il croie. » Il voulait signifier par là que les libertés individuelles ont un tel pouvoir de déstabilisation dans la vie collective que la société n'y résiste qu'à condition que l'individu soit modéré dans ses appétits par un frein intérieur de nature religieuse. Dostoïevski ne dit pas autre chose quand il proclame : « Si Dieu n'existe pas, tout est permis. »

On peut faire deux lectures de ce rapport entre religion et société. D'abord une lecture purement fonctionnelle : la religion peut être vraie ou fausse, l'essentiel est qu'elle existe pour tempérer les passions de l'homme libéré. Tocqueville se situe clairement dans cette perspective quand il écrit : « La société n'a rien à craindre ni à espérer de l'autre vie ; et ce qui lui importe le plus, ce n'est pas tant que tous les citoyens professent la vraie religion, mais qu'ils professent une religion⁷. » On peut faire aussi une lecture plus spirituelle de la même approche des rapports entre religion et société. Cette fois, il n'est plus indifférent de savoir de quelle religion il s'agit. A force d'affirmer qu'il y a trois religions monothéistes fondées sur la lecture du même livre (la Bible) on feint d'ignorer que chacune se distingue profondément des deux autres. Le christianisme pousse même la singularité très loin, puisqu'il affirme que seul Jésus peut dire ce que Dieu attend des hommes. Ce Jésus en qui les chrétiens reconnaissent le fils de Dieu, Dieu lui-même fait homme, mort et ressuscité. Le message du christianisme n'est pas un texte, c'est un homme, c'est le messager, Jésus-Christ. Les textes doivent être lus, relus, interprétés, réinterprétés à la lumière de ce que fut l'existence de ce personnage unique : Dieu fait homme, Jésus. Etrange divinité, à vrai dire, qui refuse de prendre les armes pour combattre ses ennemis et qui finit lamentablement pendu sur une croix. Ressuscité, il ne se montre pas dans la gloire d'un vainqueur, et ses disciples eux-mêmes peinent à le reconnaître.

Autant dire que les chrétiens — les disciples de ce Jésus — n'auront pas la tâche facile pour faire devront se débrouiller avec l'administration romaine, la sauvagerie des Barbares, l'agressivité sanglante, adules, railles, persécutés, ou simplement ignorés.

Nous voilà invités à remplir cette mission impossible en ce siècle. Pour ce faire, il nous faut user — chaque personne —, faite à l'image de Dieu, s'y enrichisse en humanité. Ce choc n'oppose pas des civilisations, comme on le dit souvent, mais deux phénomènes qui se heurtent et se complètent à la fois : le phénomène de mondialisation, à dominante technique et économique, et le phénomène d'identification, à dominante politique et culturelle. Ici on cultive sa singularité ; là

⁷ *La Démocratie en Amérique*, tome 1, Gallimard, page 304.

Les Européens s'efforcent d'ouvrir le chemin d'une compatibilité entre les deux phénomènes de conversion des esprits pour que les Européens construisent les institutions et inventent les procédures d'une coopération pacifique entre eux, sans qu'aucune nation européenne ne renonce à son identité. Les Allemands d'aujourd'hui, les Français d'aujourd'hui ne sont pas moins allemands ou français que ceux d'avant guerre, mais ils le sont autrement, pour mieux se comprendre, à tout le moins pour mieux se supporter, pour ne plus s'entre-tuer. L'expérience n'est pas à son terme, et des rechutes sont toujours possibles. Est-elle transposable ? Nous l'ignorons, mais nous l'espérons.

Notre conviction est en effet que la tâche principale en ce XXI^e siècle sera de tenter une transposition du même effort à l'échelle mondiale. Pour cela, il faut un socle de valeurs communes à toute l'humanité. Nous emprunterons la définition de ce socle à un Africain — non chrétien. A l'occasion du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, en mars 1998, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, déclarait : « Certains Africains continuent à considérer le souci des droits de l'homme comme un luxe de riches pour lequel les Africains ne sont pas prêts... Comme un complot fomenté par les pays occidentaux industrialisés... Les droits de l'homme sont les droits des Africains, ce sont les droits des Asiatiques, ce sont les droits des Européens, ce sont les droits des Américains. Ces droits n'appartiennent à aucun gouvernement, ils ne se limitent à aucun continent, car ils sont inhérents à l'humanité même. »

Ces droits doivent être la pierre angulaire d'un monde qui avance vers son unité dans la diversité des cultures et à travers le flux et le reflux de l'Histoire. C'est là notre espérance. Nous croyons qu'elle finira par s'accomplir car, comme disait Péguy⁸ : « Jésus n'est pas venu nous conter des fariboles », mais s'engager avec nous et donner aux hommes l'Esprit. Il a accepté « d'avoir besoin de nous » pour parvenir à la réussite du « Dernier Jour ».

⁸ Charles Péguy, *Le Porche du Mystère de la Deuxième Vertu*, in *Œuvres poétiques complètes*, « Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard, 1951, pp. 236-253.